

La conquête d'un honneur

Autor(en): **Donzel, Raphael**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **12 (2010)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La conquête d'un honneur

Ne devient pas sport ou épreuve olympique qui le veut. Ce statut, le Comité international olympique ne l'attribue qu'au terme d'un processus méticuleux. Pour les Jeux d'hiver 2010, le seul bon d'entrée a été octroyé au skicross.

Texte: Raphael Donzel; photo: Swiss-Ski

Bobsleigh, luge, skeleton et ski alpin par équipe, relais mixte en biathlon, saut à ski féminin et double mixte en curling: tous recalés! Les cinq premières épreuves parce qu'elles permettraient simplement aux athlètes, d'après le CIO, de remporter une médaille supplémentaire; les deux dernières car elles ne jouissent pas d'une large participation internationale et n'ont pas le niveau technique requis.

En revanche, l'analyse a été favorable au skicross (messieurs et dames), admis pour la première fois aux Jeux d'hiver de Vancouver (12 au 28 février 2010). «C'est l'épreuve susceptible d'amener la plus grande valeur ajoutée au programme olympique», indique Pierre Ducrey, responsable des opérations et des relations avec les Fédérations internationales au département des sports du CIO.

Un processus cyclique

Depuis 2002, la composition du programme est systématiquement revue par le CIO après chaque édition de ces joutes pour s'assurer «qu'elle est la plus attrayante aux yeux de la population suivant les Jeux olympiques». Cette révision se fait sur la base de 33 critères de

La hiérarchie olympique

- Sport: pour qu'un sport soit considéré comme olympique, la fédération qui le gouverne doit être reconnue par le CIO (p. ex.: le patinage via l'Union internationale de patinage).
- Discipline: un sport olympique comporte une ou plusieurs disciplines (p. ex.: le patinage artistique et le patinage de vitesse sont des disciplines du patinage).
- Epreuve: une discipline est composée de plusieurs épreuves ou compétitions donnant lieu à un classement et à une remise de médailles et de diplômes (p. ex.: le 500 m pour hommes en patinage de vitesse ou la danse en patinage artistique).

Le saviez-vous? Des concours d'architecture, de sculpture, de peinture, de littérature et de musique figuraient au programme des Jeux olympiques de 1918 à 1948. Actuellement, des programmes culturels indépendants des compétitions sportives sont organisés dans la ville hôte, la région ou le pays (Olympiade culturelle).

valeur équivalente et regroupés en sept catégories (histoire et tradition, universalité, popularité du sport, image et environnement, protection des athlètes, développement, coûts) qui sont les garants de la grande diversité du programme olympique.

Trois ans avant les Jeux, les fédérations internationales ont le droit de proposer un changement de leur programme. Ces requêtes sont transmises à la Commission du programme olympique – premier filtre au sein du CIO – qui les analyse sur la base des critères précités. Le dernier mot revient à la Session du CIO (sport) ou à la Commission exécutive (discipline et épreuve), libre d'accepter ou de refuser tout nouveau sport, discipline ou épreuve (voir encadré), mais également d'en exclure.

La coupe est pleine

A Vancouver, le programme comprend sept sports, 15 disciplines et 86 épreuves; 2600 participants sont attendus. En 1924, lors des premiers Jeux d'hiver à Chamonix, on dénombrait six sports, neuf disciplines, 16 épreuves et 258 athlètes. Cette croissance n'est toutefois pas sans fin. «Les contraintes organisationnelles pour les villes organisatrices sont très lourdes», souligne Pierre Ducrey. «Le programme des Jeux d'hiver est certes encore extensible, mais de manière limitée.»

La situation des Jeux d'été est, elle, sous contrôle strict depuis 2002: 28 sports, environ 300 épreuves et 10 500 athlètes. «Contrairement aux Jeux d'hiver, ces limites sont inscrites dans la Charte olympique. Les fédérations internationales qui souhaitent modifier leur programme sont invitées à le faire en tenant compte du nombre d'épreuves existantes.» Les seuls grands changements à l'horizon des Jeux de Rio en 2016 sont l'inclusion du rugby et du golf qui profitent des places laissées vacantes suite à l'exclusion du baseball et du softball après les Jeux de Pékin.

Selon la Charte Olympique, seuls les sports pratiqués sur glace ou neige peuvent figurer au programme des Jeux Olympiques d'hiver. «Ces règles réduisent considérablement le nombre de sports éligibles», souligne Pierre Ducrey. Pour l'été, le cadre est plus flexible, mais les sports motorisés ou d'esprit (échec, bridge) ne peuvent pas être considérés comme des candidats potentiels.

Feu l'amateurisme

Cher au baron Pierre de Coubertin, l'amateurisme a été supprimé du vocabulaire en 1981. Trop difficile à contrôler, pas suffisamment séduisant pour le grand public. Cette décision a eu une incidence considérable sur le programme, et par ricochet sur le spectacle. Trois exemples parmi d'autres: en 1988, le tennis réintègre le giron olympique; en 1992, la «Dream Team» emmenée par Michael Jordan et Magic Johnson enflamme Barcelone; en 1998, les joueurs de la National Hockey League se retrouvent à Nagano (Japon). «L'objectif du CIO est d'accueillir les meilleurs athlètes dans chacune des compétitions», note Pierre Ducrey. «C'était d'ailleurs un des critères essentiels à l'admission du golf en 2016. L'intérêt de la communauté internationale et des fans pour ces sports ne serait pas le même sans la présence des meilleurs athlètes.»

Seule exception à cet usage: le football. «Un cas très particulier», reconnaît Pierre Ducrey. Afin de ne pas concurrencer la Coupe du

Le skicross en quelques mots

Frère cadet du snowboardcross, dont les débuts aux Jeux de 2006 à Turin furent un grand succès, le skicross est né à la fin des années 1990 aux Etats-Unis. Reconnue par la Fédération internationale de ski depuis 2003 et intégrée à la catégorie freestyle (ski acrobatique), cette épreuve spectaculaire consiste en un départ en masse de quatre skieurs qui s'affrontent sur un parcours truffé d'obstacles tels que des sauts, des bosses et des courbes relevées. Une fois les qualifications terminées, les 32 skieuses et skieurs qui ont réalisé les meilleurs temps aux épreuves individuelles prennent part à la compétition finale, un tableau à élimination directe. Seuls les deux premiers de chaque descente sont qualifiés pour l'étape suivante. Les courses continuent ainsi jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que quatre skieurs en lice.

Pour le deuxième hiver consécutif, Coop apporte son soutien au skicross et aux meilleurs skieurs de l'équipe nationale. Le «Coop Skicross Tour» met non seulement aux prises des athlètes de haut niveau, mais également des skieurs non licenciés dans la catégorie libre. Et il y a les six parcs de skicross Coop à la disposition de tous pendant la saison d'hiver.



www.coopskicross.ch

monde, l'accord signé par le CIO et la FIFA (Fédération internationale de football) prévoit de n'ouvrir l'épreuve masculine qu'aux joueurs de moins de 23 ans, avec la possibilité d'appeler trois joueurs plus âgés. «A Pékin, le Brésilien Ronaldinho et l'Argentin Lionel Messi ont saisi cette opportunité. Le tournoi a été très attrayant.» Côté féminin, cette clause n'existe pas: toute l'élite mondiale est présente au rendez-vous quadriennal.

Vers une égalité des sexes

Les sportives, justement! Le CIO désire améliorer leur position. Absentes de la première édition des Jeux modernes, en 1896 à Athènes («le véritable héros olympique est, à mes yeux, l'adulte mâle», selon Pierre de Coubertin), elles se font depuis petit à petit leur place, sport après sport, épreuve après épreuve (38% à Turin en 2006, 42% à Pékin en 2008). Et la tendance devrait encore se renforcer: outre l'admission de la boxe féminine et la réorganisation du programme du cyclisme sur route aux Jeux d'été 2012, une autre épreuve pourrait obtenir le statut olympique aux Jeux d'hiver 2014 à Sotchi (Russie): le saut à ski féminin. «Pour autant que le développement de cette épreuve se poursuive», précise Pierre Ducrey. «La Commission du programme olympique suit attentivement ce dossier.» ■

www.olympic.org

Le saviez-vous? La première apparition des sports d'hiver a eu lieu aux Jeux d'été de Londres en 1908 (patinage artistique), puis à ceux d'Anvers en 1920 (patinage artistique et hockey sur glace).